



Conseil de sécurité

CS/10453

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité

6662^e séance – matin

LE COORDONNATEUR SPÉCIAL DÉCLARE QU'EN L'ABSENCE D'UNE SOLUTION POLITIQUE CRÉDIBLE ENTRE ISRAËL ET LES PALESTINIENS, LA VIABILITÉ D'UNE SOLUTION À DEUX ÉTATS N'EST PAS ACQUISE

Il prévient également contre la répression en Syrie et les signes d'un affrontement armé dans plusieurs régions du pays

Au cours de la réunion d'information mensuelle, le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Robert Serry, a fait le point, ce matin, devant le Conseil de sécurité, sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne.

Concernant le processus de paix au Moyen-Orient, M. Serry a rappelé que les deux parties s'étaient engagées séparément dans des discussions avec le Quatuor dans le cadre de la déclaration qu'il avait faite le 23 septembre 2011.

« Bien que cela soit constructif, les négociations directes et sans conditions entre les deux parties, au cours desquelles ces dernières sont censées soumettre dans un délai de 90 jours leurs propositions relatives à la sécurité et au territoire, n'ont toujours pas eu lieu », a indiqué M. Serry.

« Les provocations continuent de saper la confiance entre les deux parties, rendant ainsi la reprise de négociations directes très difficile », a-t-il poursuivi, en faisant notamment référence à la poursuite des activités liées aux colonies de peuplement qui fragilisent l'assise territoriale d'un futur État palestinien.

La déclaration du Quatuor du 23 septembre dernier fournit le cadre approprié si les deux parties assument leurs responsabilités, a estimé le Coordonnateur spécial. Les Envoyés et le Représentant du Quatuor, M. Tony Blair, qui avaient rencontré à deux reprises, les 26 octobre et 14 novembre, les représentants d'Israël et de l'Autorité palestinienne à Jérusalem, ont exhorté les deux parties à s'engager sans plus tarder dans des discussions directes, a-t-il précisé.

Les Nations Unies, a indiqué le Coordonnateur spécial, considèrent que les discussions avec la partie palestinienne sur des questions de fond montrent une intention sérieuse. En même temps, elles estiment que ces questions importantes ne peuvent être réglées que par le biais de négociations directes. Tout en prenant note des préoccupations exprimées par Israël concernant la sécurité, nous apprécions qu'Israël soit prêt à s'engager dans des pourparlers directs. Israël doit cependant garantir qu'il entend présenter des propositions sérieuses, y compris sur le territoire, dans le cadre de négociations directes, a souligné M. Serry, en rappelant qu'il faudrait créer un environnement propice pour cet engagement direct.

Ce climat demeure très tendu en raison de l'absence de confiance mutuelle et des tensions sur le terrain, a fait remarquer le Coordonnateur spécial, en citant notamment l'annonce par le Gouvernement israélien d'accélérer la construction de logements dans Jérusalem-Est occupée, après l'admission de la Palestine à l'UNESCO, le 31 octobre. Cette admission était une prérogative des États Membres, a précisé M. Serry. Le Secrétaire général a indiqué qu'il a souhaité travailler avec les États Membres sur des mesures concrètes visant à préserver les ressources financières de l'UNESCO, a-t-il ajouté.

Le Gouvernement israélien a réagi à la décision de l'UNESCO en gelant le transfert des recettes fiscales qu'il collecte au nom de l'Autorité palestinienne en vertu du Protocole de Paris, a regretté le Coordonnateur spécial. Le gel de ces recettes fiscales qui représentent environ 100 millions de dollars par mois et deux tiers des revenus annuels de l'Autorité palestinienne, menace les progrès enregistrés par l'Autorité palestinienne dans l'édification d'un État, a-t-il averti. Pour leur part, les États-Unis bloquent également une partie des fonds versés à l'Autorité palestinienne, a-t-il fait remarquer.

M. Serry a déploré que de violents incidents continuaient de se poursuivre, en signalant que 218 opérations avaient été lancées par les Forces de défense israéliennes blessant plus d'une quarantaine de Palestiniens dont trois enfants et que les attaques de colons contre des Palestiniens avaient augmenté de 40% en 2011 par rapport à 2010.

Concernant la situation à Gaza et dans le sud d'Israël, M. Serry a rappelé que sur la période considérée, 56 tirs de roquettes avaient été lancés contre Israël, tuant un civil et blessant quatre autres. Les Forces de défense israéliennes ont conduit 25 attaques aériennes et mené quatre incursions dans la bande de Gaza, tuant 14 Palestiniens, a indiqué M. Serry.

À la suite des contacts établis entre le Fatah et le Hamas, le Coordonnateur spécial a indiqué qu'une réunion de haut niveau se tiendrait prochainement afin de discuter de la mise en œuvre de l'accord de réconciliation, conclu en mai dernier au Caire. Cet accord prévoit notamment des élections en mai 2012, à la suite de la formation d'un « gouvernement technocratique de transition », a-t-il précisé.

« En l'absence d'une solution politique crédible, accompagnée de mesures concrètes sur le terrain, la viabilité de l'Autorité palestinienne et –je le crains- d'une solution à deux États n'est pas acquise », a déclaré M. Serry. Il ne sera pas facile de surmonter l'absence de confiance entre les parties, a-t-il prévenu, avant de lancer un appel pour qu'elles s'abstiennent de toutes provocations, respectent leurs obligations et s'engagent dans des négociations directes.

Passant ensuite à la situation qui prévaut actuellement en Syrie, le Coordonnateur spécial a indiqué que la répression exercée par les Forces syriennes de sécurité était de plus en plus violente. Il s'est dit également préoccupé par les signes d'un affrontement armé dans plusieurs régions du pays.

M. Serry a ensuite rappelé l'annonce faite par la Ligue des États arabes de suspendre le droit de la Syrie de participer à ses réunions, compte tenu de l'absence de mesures d'application du plan de travail adopté le 2 novembre dernier, auquel les autorités syriennes avaient donné leur accord de principe. « La Ligue cherche actuellement à déployer une mission d'observateurs arabes afin de surveiller la mise en œuvre du plan et de protéger les civils en Syrie », a-t-il ajouté.

« Dans ce contexte, aucun progrès n'a été constaté au cours de la période examinée entre la Syrie et Israël, qui continue de maintenir des colonies de peuplement dans le Golan syrien occupé, même si aucun incident n'a été à déplorer », a relevé M. Serry.

Évoquant la situation au Liban, le Coordonnateur spécial a expliqué que les événements en Syrie avaient contribué à alimenter les tensions politiques. Le vote du Liban contre la proposition de la Ligue des États arabes, le 12 novembre, de suspendre le droit de la Syrie de siéger au sein de cette organisation régionale a alimenté les dissensions entre la coalition au pouvoir et l'opposition libanaise, a-t-il fait observer.

* * * * *